

Fully sans fouillis

Guide pour la gestion des déchets lors de manifestations

Conseils pratiques et références

dechets.fully.ch

Préambule

L'organisateur d'une manifestation est tenu de gérer les déchets qu'il génère dans le respect de l'environnement et de la réglementation en vigueur.

Ce document a pour but de soutenir les organisateurs de manifestation afin de:

- limiter les déchets;
- trier et valoriser les déchets recyclables;
- gérer les déchets incinérables.

Autorisation

L'organisation de toute manifestation est soumise à une autorisation préalable de l'administration communale.

La demande doit être adressée au moins 6 mois à l'avance pour une manifestation de plus de 1000 personnes et minimum 3 mois à l'avance pour une manifestation de moins de 1000 personnes.

Pour en savoir plus: <http://www.fully.ch/fr/Vivre-a-Fully/Securite/Manifestations/>



Limiter les déchets

La commune de Fully est affiliée à l'association **Zero Waste Switzerland** afin de soutenir les actions visant à limiter la production de déchets à la source. Avant de mettre en place votre concept de collecte et de tri des déchets, limitez ces derniers!



Des décisions bien ciblées dans ce domaine permettent entre autres de:

- réduire le volume de déchets;
- améliorer l'image de la manifestation auprès de la population et des médias;
- réaliser des économies;
- limiter les frais de nettoyage et de logistique;
- diminuer les émissions de CO₂;
- laisser le site propre.

Le tableau en page suivante vous suggère quelques bonnes pratiques à adopter afin de mettre en place une politique «zéro déchets», à adapter selon l'envergure et les caractéristiques de votre manifestation.

Check-list «zéro déchets»

Avant votre manifestation

- Nommez un responsable des déchets** chargé de limiter les déchets et de les gérer avant, pendant et après la manifestation.
- Préférez les médias et les réseaux sociaux (quotidiens, magazines, radio, télévision, internet, Facebook, etc.) aux flyers pour la promotion de votre événement. Pensez également à faire la promotion de votre événement par le biais de l'office du tourisme (site internet, panneaux électroniques, etc.).
- Sensibilisez les participants à votre démarche écoresponsable, avant et pendant l'événement (site internet, signalétique, etc.).
- Invitez les participants à amener leur propre vaisselle, ou leur propre gobelet pour les manifestations sportives.
- Faites appel aux producteurs locaux afin de limiter les emballages et les transports.
- Achetez ou utilisez de la vaisselle récupérable/lavable.
- Louez de la vaisselle récupérable, mettez à disposition des gobelets consignés.
- Créez des décorations réutilisables, recyclables, ou à l'aide de matériaux de récupération.

Pendant votre manifestation

- Désignez des ambassadeurs du tri (responsables de collecter et trier les déchets, vider les conteneurs, renseigner les visiteurs, etc.).
- Informez et sensibilisez vos bénévoles, les tenanciers et vos différents partenaires à la gestion des déchets.
- Favorisez des produits dont l'emballage est recyclable.
- Préférez les grands formats aux portions individuelles (sucre, mayonnaise, ketchup, moutarde, fût de bière, bouteille PET 1,5 litre, etc.).
- Privilégiez l'eau du robinet (pour les ravitaillements de manifestations sportives par ex.).
- Distribuez le minimum de déchets potentiels.
- Servez la nourriture (saucisse par ex.) directement sur une serviette ou sur du pain.
- Invitez les participants à utiliser le tri sélectif.

Après votre manifestation

- Dressez un bilan de la gestion des déchets quelques jours après la manifestation dans le but d'ancrer vos bonnes pratiques et de définir d'éventuelles mesures d'amélioration.

Trier et valoriser les déchets recyclables

Une logistique adaptée vous aidera à trier correctement vos déchets, à faire des économies et à préserver l'environnement.

La check-list suivante vous permettra d'organiser au mieux le tri sélectif des déchets.

- Le responsable de la gestion des déchets est désigné et connu de tous.**
- Les conteneurs sont prévus en suffisance.
- Les emplacements des conteneurs sont visibles et facilement accessibles.
- Les visiteurs sont invités à débarrasser et à trier leurs déchets (bannir les sacs à ordures en bout de table).
- Les personnes chargées de vider les conteneurs sont désignées et informées sur la marche à suivre (collecte, fréquence de vidange, entreposage, gestion des sacs vides et pleins, etc.).
- L'entreposage et l'élimination sont organisés.
- La collaboration avec la commune (avant, pendant et après l'événement) est planifiée par l'organisateur.

Conseils pour les collecteurs

Le nombre de collecteurs est défini selon deux critères principaux:

- la quantité de déchets prévue,
- la fréquence de vidange au cours de la manifestation.

Pour l'emplacement des collecteurs, les mesures suivantes sont à prendre en compte:

- les collecteurs sont situés dans des endroits visibles, idéalement signalés par des panneaux placés en hauteur;
- les collecteurs sont installés dans des lieux de passage, dans un rayon de 100 mètres maximum autour d'un lieu de consommation;
- mieux vaut multiplier les collecteurs de taille moyenne (120 à 240 litres) plutôt que de prévoir de grands collecteurs (800 litres);
- les collecteurs de tri sélectif (alu, PET, verre, papier, etc.) sont regroupés.

Trier et valoriser les déchets recyclables

Estimation du nombre de conteneurs nécessaires

Le tableau ci-après vous donne des indications sur le nombre de conteneurs nécessaires pour votre manifestation (pour autant qu'il existe un tri sélectif des déchets).





Conteneurs	Nombre de participants
PET 140 litres	100 – 150
Alu 120 litres	100 – 150
Verre 240 litres	450 – 600
Verre 800 litres	1500 – 2000
Ordures incinérables 800 litres	500 – 700

Collecte et tri des déchets valorisables

Le tableau en page suivante vous donne un aperçu global de la logistique à prévoir pour la collecte et l'élimination des différents types de déchets, ainsi que des coûts y relatifs selon l'envergure de votre manifestation.

Ces données sont purement indicatives. Il vous appartient d'adapter la logistique selon les caractéristiques propres à votre manifestation (type de public, durée de la manifestation, etc.).


Tri et valorisation des déchets recyclables

Type de déchets		Volume			Coût
		< 1m ³	1 à 10m ³	> 10m ³	
Papier/Carton 	Etape				<ul style="list-style-type: none"> - Écopoints: gratuit - Déchetterie communale: gratuit - Benne(s): selon prestataire
	Collecte	Géré par l'organisateur			
	Elimination	<ul style="list-style-type: none"> - Retour au commerçant - Moloks papier/carton - Écopoints - Déchetterie communale <i>(géré par l'organisateur)</i>	Déchetterie communale uniquement <i>(géré par l'organisateur)</i>	À prévoir par l'organisateur avec le prestataire	
Verre  <i>Le dépôt du verre est interdit entre 12h et 13h, entre 19h et 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés.</i>	Etape				<ul style="list-style-type: none"> - Écopoints: gratuit - Benne(s): selon prestataire
	Collecte	Géré par l'organisateur (caisses par ex.)			
	Elimination	Écopoints <i>(géré par l'organisateur)</i>			À prévoir par l'organisateur avec le prestataire
PET 	Etape				<ul style="list-style-type: none"> - Retour commerçant: gratuit - Collecteurs: mise à disposition gratuite, selon les disponibilités, à venir chercher et à retourner au dépôt communal - www.petrecycling.ch: en principe gratuit, coûts à charge de l'organisateur selon les prestations demandées, pas de prestation si moins de 800 personnes
	Collecte	Géré par l'organisateur	Mise à disposition de collecteurs par la commune	www.petrecycling.ch	
	Elimination	Retour au commerçant <i>(géré par l'organisateur)</i>			www.petrecycling.ch
Aluminium 	Etape				<ul style="list-style-type: none"> - Retour commerçant: gratuit - Écopoints: gratuit - Déchetterie communale: gratuit - Collecteurs: mise à disposition gratuite, selon les disponibilités, à venir chercher et à retourner au dépôt communal - www.igora.ch: en principe gratuit, coûts à charge de l'organisateur selon les prestations demandées
	Collecte	Géré par l'organisateur (caisses par ex.)	Mise à disposition de collecteurs par la commune	www.igora.ch	
	Elimination	<ul style="list-style-type: none"> - Retour au commerçant - Écopoints - Déchetterie communale <i>(géré par l'organisateur)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Retour au commerçant - Déchetterie communale <i>(géré par l'organisateur)</i>	www.igora.ch	

Gérer l'élimination des déchets incinérables

Après avoir pris des mesures afin de limiter la production de déchets et trier les déchets recyclables, différentes possibilités s'offrent à vous pour la collecte et l'élimination des déchets incinérables. Conformément à la législation fédérale, l'élimination devra respecter le principe du «pollueur-payeur».

Le tableau ci-dessous vous donne un aperçu des différentes possibilités dans ce domaine. Il vous appartiendra de choisir au mieux les différentes options selon l'envergure et les caractéristiques de votre manifestation.

Déchets incinérables		< 100 personnes	Entre 100 et 800 personnes	> 800 personnes
 (plastiques, papier/cartons souillés, etc.)	Collecte	Sacs taxés	<ul style="list-style-type: none"> - Sacs taxés ou - Mise à disposition de conteneurs à puce par la commune (taxe au poids) 	Benne(s) obligatoire(s) auprès d'un prestataire privé (retripa par ex.)
	Elimination	Moloks	<ul style="list-style-type: none"> - Sacs taxés: moloks, par l'organisateur - Conteneurs: à prévoir par l'organisateur avec la commune 	À prévoir par l'organisateur avec le prestataire
	Coût	Prix du sac selon le barème en vigueur pour le Valais romand Prix 2018 35 litres: CHF 1,90 60 litres: CHF 3,40 110 litres: CHF 6,20	<ul style="list-style-type: none"> - Sacs taxés: prix du sac selon le barème en vigueur pour le Valais romand - Conteneurs: mise à disposition gratuite, selon les disponibilités, à venir chercher et à retourner au dépôt communal - Taxe au poids: CHF 350.- HT la tonne, facturée par la commune à l'organisateur 	Benne(s): selon tarif du prestataire Incinération: selon tarif du prestataire

Contacts et adresses *(liste non exhaustive)*

LOGISTIQUE COMMUNALE

COMMUNE DE FULLY

Service technique
Rue de l'Eglise 46
1926 Fully
027 747 11 31
(lundi au vendredi de 8h à 12h)
dechets@fully.ch
dechets.fully.ch
[www.fully.ch/fr/Vivre-a-Fully/
Securite/Manifestations/](http://www.fully.ch/fr/Vivre-a-Fully/Securite/Manifestations/)

ORGANISATIONS SOUTENANT LE TRI LORS DE MANIFESTATIONS

Canettes en aluminium
IGORA
www.igora.ch

Bouteilles en PET
PET-RECYCLING SUISSE
www.prs.ch

LOCATION DE VAISSELLE

SWISSECOLOGY

www.swissecology.ch

CUP&MORE

www.cupandmore.ch

STRID SA

www.ecomanif.ch

PRESTATAIRES DE COLLECTE, LOCATION DE BENNES

RETRIPA VALAIS SA

024 471 10 00
info@retripa.ch
www.retripa.ch

AUTRES LIENS UTILES

MANIFESTATION DURABLE

<https://manifestation-verte.ch>

IGSU – COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS POUR UN MONDE PROPRE

<http://igsu.ch>